

Rappel des instructions officielles de 2010

Les programmes de français et de littérature publiés au B.O. spécial du 30 septembre 2010, applicables à partir de la rentrée 2011 se retrouvent sur le site web :

<http://www.education.gouv.fr/cid53318/mene1019760a.html> pour ce qui est de l'étude de textes dramatiques.

La tragédie et la comédie au XVIIème siècle : le classicisme... pour la classe de seconde

L'objectif est de *faire connaître les caractéristiques du genre théâtral* et les effets propres au tragique ou au comique. Il s'agit aussi de *faire percevoir les grands traits de l'esthétique classique* et de donner des repères dans l'histoire du genre.

Corpus

- Une *tragédie ou une comédie classique*, au choix du professeur.
- Un ou deux groupements de textes permettant d'élargir et de structurer la culture littéraire des élèves, en les incitant à problématiser leur réflexion en relation avec l'objet d'étude concerné. On peut ainsi, en fonction du projet, intégrer à ces groupements des textes et des documents appartenant à d'autres genres ou à d'autres époques, jusqu'à nos jours. Ces ouvertures permettent de mieux faire percevoir *les spécificités et la diversité du siècle* ou de *situer le genre* dans une histoire plus longue.
- *En relation avec les langues et cultures de l'Antiquité*, un choix de textes et de documents permettant de découvrir les œuvres du théâtre grec et latin. On étudie quelques *personnages types de la comédie*, *quelques figures historiques ou légendaires* qui ont inspiré la tragédie. On s'interroge en particulier sur les emprunts et les réécritures.

Le texte théâtral et sa représentation, du XVIIème siècle à nos jours... pour la classe de première

L'objectif est de faire découvrir des œuvres théâtrales qui renouvellent les formes classiques étudiées en seconde, mais aussi *de sensibiliser les élèves à l'art de la mise en scène*, notamment dans sa *capacité à enrichir l'interprétation*. La réalisation scénique déterminant profondément l'écriture des textes dramatiques et permettant d'en faire jouer pleinement les effets, on s'attache à *faire percevoir aux élèves les interactions entre texte et représentation*.

Prenant appui sur une programmation locale ou sur des captations, l'étude proprement littéraire du texte théâtral sera étayée par *l'analyse de mises en scène comparées*, et prendra ainsi en compte les données propres de la dramaturgie.

Corpus

- Une pièce de théâtre du XVIIème siècle à nos jours, au choix du professeur.
- Un ou deux groupements de textes *permettant d'élargir et de structurer la culture littéraire et dramatique des élèves*, en les incitant à problématiser leur réflexion en relation avec l'objet d'étude concerné : le professeur veille à proposer dans ces groupements *des textes et des documents de divers types (iconographiques, sonores, numériques, photographiques, filmiques)* appartenant ou renvoyant à d'autres époques que celles auxquelles appartiennent les pièces étudiées par ailleurs, pour favoriser la conscience des évolutions du genre dramatique. Ces groupements permettront ainsi de mettre en perspective une histoire des formes théâtrales et des représentations.
- *En relation avec les langues et cultures de l'Antiquité*, un choix de textes et de documents permettant de réfléchir aux *fonctions et significations du théâtre* dans le monde grec et latin et de les relier avec les conditions de la représentation et son déroulement. La naissance et l'évolution de la tragédie et de la comédie, les dimensions religieuse et civique du théâtre sont ainsi l'objet d'une étude prenant en compte le *contexte de création* et les *spécificités concrètes du théâtre (condition des acteurs, nature du spectacle et des effets recherchés, espace de la représentation, fonction des masques, etc.)*.

Mme Blanchon,
Professeur de Lettres au Lycée du parc